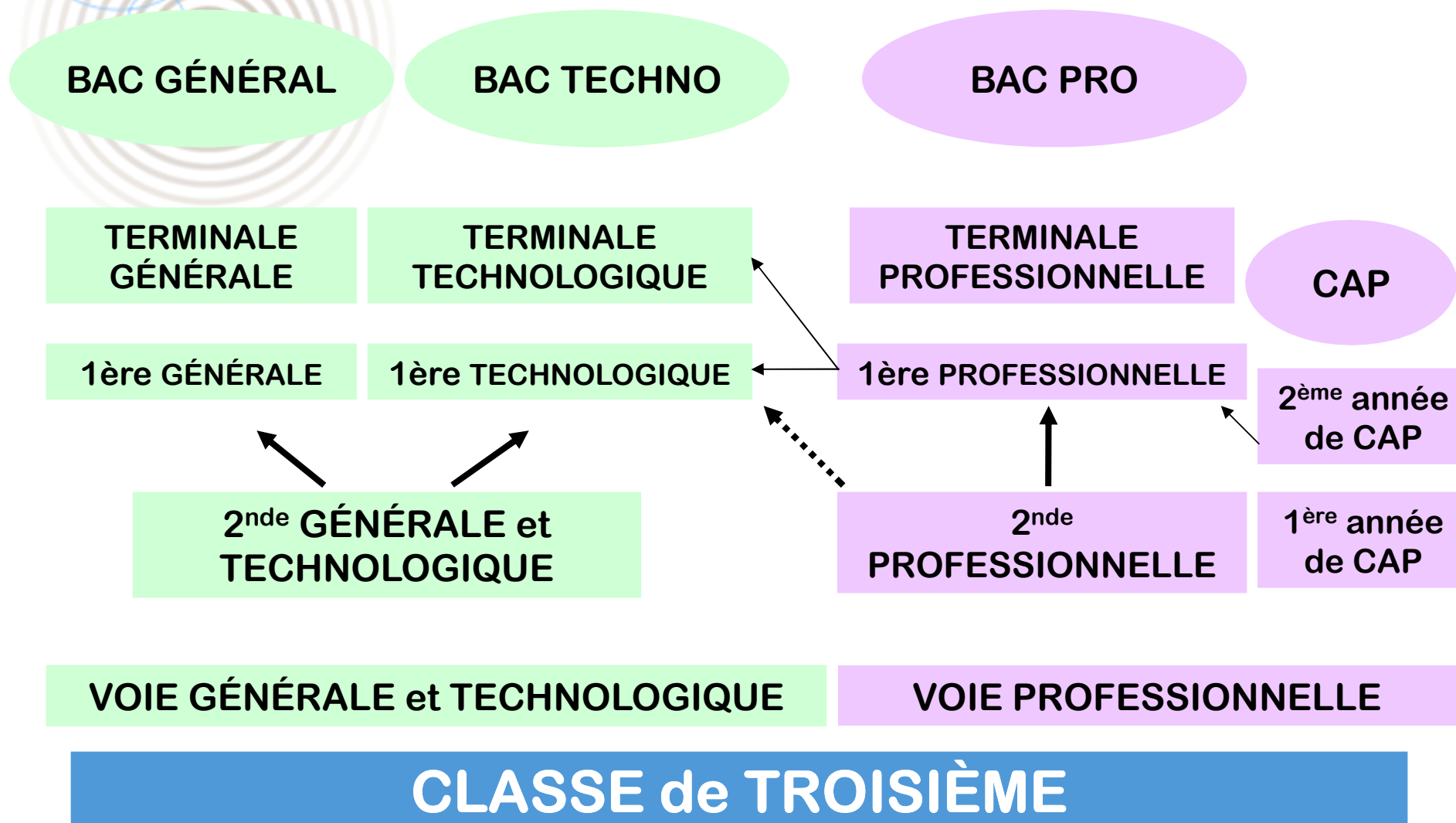




APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Mise à jour le 18-01-2015

SCHÉMA DES ÉTUDES APRÈS LA TROISIÈME



INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE validée par un **DIPLÔME PROFESSIONNEL**



Études longues
BAC + 5 ans
majoritairement



Études courtes
BAC + 2/3 ans
majoritairement



Insertion professionnelle
immédiate
majoritairement



**BAC
GENERAL**



BAC TECHNO
ou BREVET DE TECHNICIEN



BAC PRO



SECONDE GT



2nde
spécifique



SECONDE PRO

CAP2

CAP1

CHOISIR UN DOMAINE DE FORMATION

VOIE
GÉNÉRALE



Choisir une dominante

- ➔ Littéraire (Bac L)
- ➔ Économique et sociale (Bac ES)
- ➔ Scientifique (Bac S)

CHOISIR UN DOMAINE DE FORMATION

**VOIE
TECHNO**

Choisir un domaine d'activité

✓ Sciences et Technologies de l'Industrie et
du Développement Durable

- Énergies et environnement
- Systèmes d'information et numérique
- Innovation technologique et éco-conception
- Architecture et construction

BAC STI2D

Sciences et
Technologies de
l'Industrie et du
Développement
Durable

 **Sc. et Techno. du Design et des Arts Appliqués**

Bac STD2A

✓ Sciences et Technologies de Laboratoire

- Biotechnologies
- Sciences Physiques et chimiques en laboratoire

Bac STL

Sciences et technologies
de laboratoire

CHOISIR UN DOMAINE DE FORMATION

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

- Production agricole
- Aménagement et valorisation des espaces
- Transformation des produits alimentaires
- Services en milieu rural

Bac STAV

Sciences et technologies de
l'agronomie et du vivant

Sciences et technologies de la gestion

- Ressources humaines et communication
- Mercatique
- gestion et finance
- Systèmes d'information de gestion

Bac STMG

Sciences et technologies du
Management et de
la gestion

Sciences et technologies de la santé et du social

Bac ST2S

Technique de la musique et de la danse

Bac TMD

Hôtellerie

Bac Hôtellerie

CHOISIR UN DOMAINE DE FORMATION



VOIE
PRO



Choisir une spécialité
professionnelle

70 spécialités de bac pro relevant des secteurs
sciences et techniques
tertiaire-services
maritime

20 spécialités de bac pro relevant du secteur agricole

Plus de **200** spécialités de C.A.P. et de C.A.P.A.

En cursus de BAC PRO, spécialités des services

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	31 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires (répartis sur les 3 ans) sont donnés à titre indicatif et peuvent varier d'un établissement à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre.

En cursus de BAC PRO, spécialités du secteur de la Production et des secteurs proches

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires (répartis sur les 3 ans) sont donnés à titre indicatif et peuvent varier d'un établissement à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre.



En première année de CAP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Maths-sciences ⁽²⁾	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
EPS	2 h 30
Vie sociale et professionnelle	1 h
Éducation civique juridique et sociale	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ⁽³⁾	1 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	34 h environ
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.

(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.



Préparer un CAP ou un Bac Pro en APPRENTISSAGE

**Formation alternée entre le CFA et l'entreprise.
Très souvent 1 semaine en CFA et 3 semaines en Entreprise.
Cours d'enseignements généraux et Professionnels**

**La famille cherche elle-même une entreprise
puis c'est l'entreprise qui inscrit le jeune au CFA.**

**Un contrat de travail rémunéré (25 à 78 % du SMIC)
À durée déterminée
est signé par l'apprenti, l'entreprise et le CFA,
en vue de préparer un diplôme (CAP, Bac Pro ou autre).**



**LA CLASSE DE
SECONDE GENERALE
ET
TECHNOLOGIQUE**

LA CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Seconde

23h30 • Tronc commun

2h • Accompagnement personnalisé

2x 1h30 • Enseignements d'exploration

TOTAL : 28h30 • Enseignements obligatoires

3h • Option



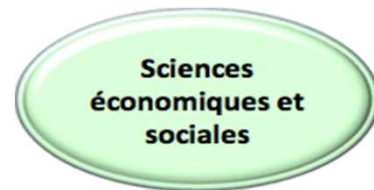
LA GRILLE HORAIRE DE LA CLASSE DE SECONDE

Enseignements obligatoires	Horaires élève
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1	5 h 30
Langue vivante 2	
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Éducation civique, juridique et sociale	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h
Enseignements d'exploration	2 x 1 h 30
HORAIRE TOTAL ÉLÈVE	28 h 30

LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION DE LA CLASSE DE SECONDE

Cas général

↓ L'élève choisit un premier enseignement parmi les enseignements d'économie (1h30)



↓ L'élève choisit un second enseignement parmi les autres enseignements (1h30) ou l'enseignement d'économie non pris en choix 1

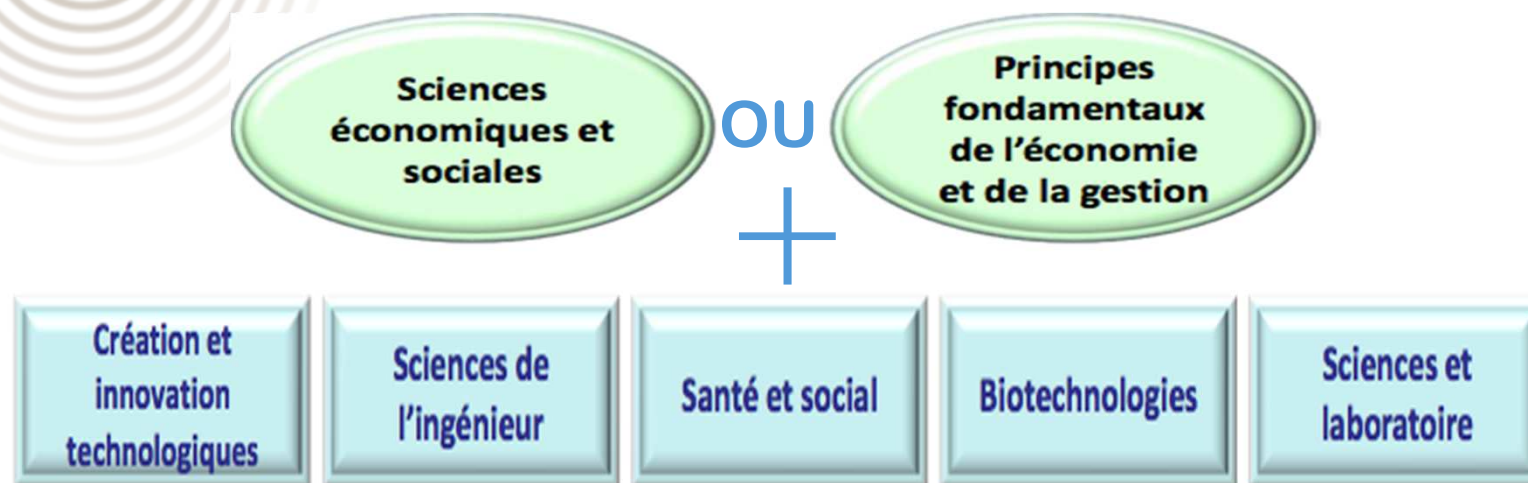


↓ L'élève peut choisir de remplacer le deuxième enseignement d'exploration par une de ces trois langues (3h) :



Les cas particuliers :

↓ L'élève peut également choisir **TROIS** enseignements d'exploration parmi les cinq enseignements d'exploration de la voie technologique **en plus** d'un enseignement d'économie :



↓ L'élève peut choisir de remplacer les deux enseignements d'exploration par un de ces trois enseignements (5h ou 6h) :



Les cas particuliers : LYCÉES AGRICOLES

↓ Deux enseignements d'exploration obligatoires (1h30 + 3h) :

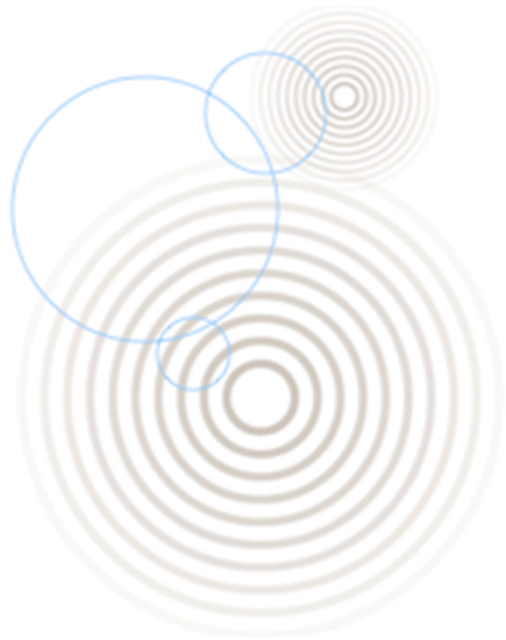
**Sciences
économiques et
sociales**

OU

**Principes
fondamentaux
de l'économie
et de la gestion**

+

**Ecologie agronomie
Territoire et
Développement durable**



LES OPTIONS FACULTATIVES

**Un seul enseignement en classe de seconde (deux possibles au bac).
Cette option ne peut être identique à un enseignement d'exploration
déjà choisi.**

EPS
3 h

LV 3
3 h

Latin
3 h

Grec ancien
3 h

Arts
3 h

LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ PROPOSÉS EN CLASSE DE TERMINALE

Chaque élève choisit un enseignement parmi ceux proposés dans sa série



- ↳ Mathématiques
- ↳ SVT
- ↳ Physique-chimie
- ↳ Informatique et sciences du numérique
- ↳ Territoire et citoyenneté (Lycées agricoles)



- ↳ Sciences sociales et politiques
- ↳ Economie approfondie
- ↳ Mathématiques



- ↳ Mathématiques*
- ↳ Droit et grands enjeux du monde contemporain
- ↳ Langues vivantes et langues anciennes
- ↳ Arts

*L'enseignement au choix de mathématiques de la série L correspond à l'enseignement obligatoire de mathématiques de la série ES

Et pour plus de précisions

La brochure de l'ONISEP en ligne sur : www.onisep.fr

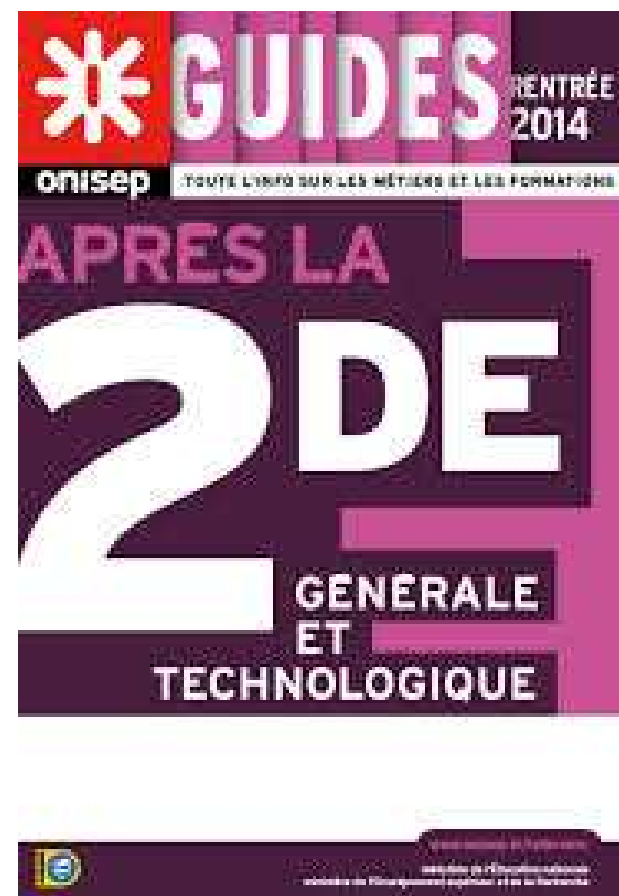


en ligne sur : www.onisep.fr



EATDD biotechnologies PFEG MPS
DESIGN Arts du cirque CIT Patrimoines SI
LV3 DANSE Littérature et Société GREC
EPS Santé-social ARTS VISUELS SES
LATIN SCIENCES ET LABORATOIRE ARTS DU SON

 **onisep** toute l'info sur les métiers
et les formations
AVIGNON
ministère de l'éducation nationale
ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne sur : www.onisep.fr
Rubrique en région



RENTÉE 2013
TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

Les
BACS PRO
en
FICHES



www.onisep.fr/lyon



ministère de l'Éducation nationale,
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Sites utiles

www.education.gouv.fr



www.onisep.fr



www.nadoz.org

